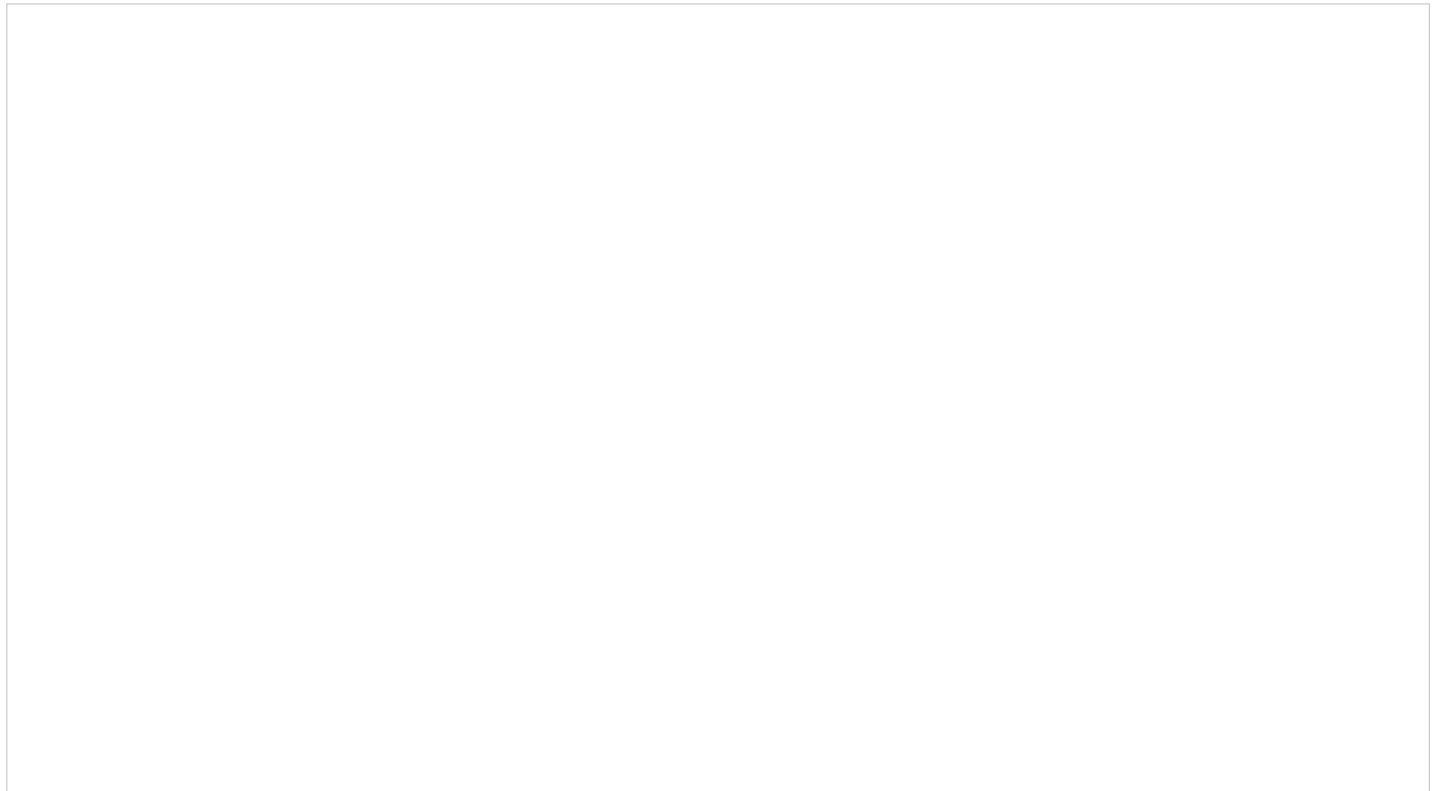


Audace 2020 : le plan ambitieux mais prudent de Delphine Ernotte



Alors que les attentes des téléspectateurs évoluent à grande vitesse, la nouvelle présidente de France Télévisions Delphine Ernotte a présenté au CSA un rapport sur l'adaptation de l'audiovisuel public aux nouvelles technologies.

Avec Francis
Balle

Atlantico : A la demande du syndicat des journalistes de France Télévisions (SNJ), le CSA a publié les 32 pages du projet de Delphine Ernotte pour France Télévisions. Mot d'ordre : s'adapter aux nouvelles technologies. Ce projet est-il à la hauteur des enjeux ?

Francis Balle : Le projet présenté au CSA répond parfaitement à la nécessité de relever le défi du numérique : les usages ont changé, notamment parmi les générations Y et Z, et les programmes, dans leurs contenus comme dans leurs formats, devront pareillement s'adapter à cette nouvelle donne. Il s'agit bien, en l'occurrence, de transformer les essais parfaitement réussis des équipes précédentes; il s'agit d'aller plus vite et plus loin, ce que tous les observateurs et les professionnels admettent. Sauf peut-être ceux qui, par intérêt, ne veulent rien changer, ce qui ferait courir un bien grand risque au groupe France Télévision.

Aucun projet ne peut être jugé sur le papier : les réformes que France Télévision doit engager sont, comme la guerre selon Napoléon, 'trou' d'exécution " ! On retrouve par conséquent dans ces 32 pages, ce qui ne saurait surprendre, des propositions prudentes, celles mêmes qui sont enseignées dans toutes les écoles de commerce aujourd'hui. A la décharge de tous les dirigeants des éditeurs du secteur public, le défi à relever est crucial : il en va de la survie même des chaînes publiques. Partout en Europe, les chaînes publiques sont comme des forteresses assiégées. Que devraient-elles faire que les chaînes privées ne font pas? Que doivent-elles faire, mieux ou autrement, que les chaînes privées font déjà?

A-t-on déjà une idée de ce à quoi ressembleront les programmes télévisés ?

Peut-on en vouloir à la future présidente de n'être pas allée très loin sur le chapitre des programmes ? Au-delà, par conséquent des déclarations d'intentions ? Elle devra, comme ses prédécesseurs, créer les conditions permettant aux producteurs d'émissions, de l'intérieur ou de l'extérieur, de proposer tout ce qui pourrait répondre aux exigences le plus souvent contradictoires, pour ne pas dire toujours dans un premier temps, de l'audience, mesurée quantitativement, et des exigences sur la fameuse "différence" que le secteur public doit cultiver pour justifier sa raison d'être ! Dans quel régime serions-nous si un dirigeant de média, de surcroît faisant acte de candidature, disaient aux journalistes et aux producteurs de programmes ce qu'ils doivent dire ou faire ! Ne faisons pas de procès d'intentions.

Le précédent de la grève à Radio France a-t-il eu des conséquences sur le choix du CSA ? Cela

transparaît-il dans le projet ?

Personne ne peut penser que cette désignation ne s'est pas inscrite sur fond de grève à Radio France. Cette grève, rappelons-le, n'était que le rappel lancé par l'entreprise au gouvernement, auquel il était demandé de donner les moyens d'atteindre les objectifs pour lesquels le gouvernement et le CSA avaient désigné le président Mathieu Gallet. Le temps est vite advenu du reste pour montrer, à travers des rapports officiels, que le gouvernement s'est défaussé de ses responsabilités sur le président de Radio France : espérons pour Radio France qu'après cette démarche heureusement vouée à l'échec, le Contrat d'objectifs et de moyens signé entre l'entreprise et l'Etat permettra d'échapper à pareille manœuvre qui ne fait, au total, que des vaincus !

Le projet ambitionne de mettre fin au "mille-feuille statutaire et managérial" et à "un management à la fois opérationnel et transversal" qui peut rendre "fou" : faut-il y voir une critique contre l'ancienne direction ?

Ce n'est pas faute d'avoir essayé que les équipes précédentes, celles de Messieurs Pfmilin et de Carolis, ont partiellement échoué dans leurs efforts pour éviter que l'organisation ne "rende (parfois) fou" ceux qui prétendent faire jouer aux acteurs du secteur public de l'audiovisuel français le rôle irremplaçable qui devrait être le sien ! Des secteurs vitaux pour la société française, comme l'éducation, la santé et l'audiovisuel, secteurs qui doivent échapper pour partie à la logique de la concurrence et du seul profit, sont sous l'emprise d'armées mexicaines qu'il faudra bien avoir le courage de combattre !